FEDERATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

FASCISME

KEMPSTON
BEDS.
ANGLETERRE

DONNEES ET CHIFFRES SUR LES DICTATURES

PARAIT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, NEERLANDAIS, SUEDOIS, ESPAGNOL ET ESPERANTO

PRIERE DE REPRODUIRE EN MENTIONNANT LA SOURCE (I.T.F.)

N°6 le 6 avril 1940

Les Nazis déportent des enfants (I.T.F.) Des enfants polonais de 14 ans, garçons et filles, sont déportés pour aller travailler en Allemagne.

On avait bien dès le début prévu la possibilité d'envoyer aux travaux des champs en Allemagne des adolescents n'ayant pas encore 18 ans, mais il avait été laissé aux autorités locales nazies dans le territoire polonais occupé, de décider si elles entendaient aussi porter la main sur des enfants. Il apparut bien vite toutefois, combien il était difficile de recruter parmi les 6 à 7 millions de Polonais adultes de la "province" de Pologne, le million d'ouvriers agricoles réclamé par Berlin. C'est pourquoi Berlin a à présent donné aux autorités nazies dans le territoire occupé l'instruction expresse que des enfants polonais, garçons et filles, "âgés de 14 et de 15 ans" soient aussi déportés en Allemagne comme travailleurs agricoles.
(Bulletin du ministère du Travail allemand, du 25 février; voir aussi "Fascisme" des 3 février et 16 mars 1940)

Un serment extorqué (I.T.F.) Tous les fonctionnaires et employés occupés dans les services publics de Bohème et de Moravie doivent, sous la foi du serment "promettre obéissance au Führer du Grand Reich allemand Adolf Hitler, comme étant le patron (!) du protectorat de Bohème et de Moravie et s'engager à favoriser, pour le bien du protectorat, les intérêts du Grand Reich allemand..."

Pareille déclaration humiliante a suscité une vive effervescence parmi les cheminots, postiers et autres fonctionnaires publics tchèques. L'indignation était si grande que l'organe central des organisations ouvrières jugea prudent de ne pas publier la formule du serment.

Récemment un cheminot allemand surpris à s'occuper de la reconstruction de l'organisation syndicale libre, s'entendant reprocher par le juge qu'il avait violé son serment de fidélité, a déclaré :"J'ai prêté un serment de fidélité à la République et j'ai dû prêter un serment à Hitler. J'ai tenu celui des deux serments que j'avais prêté avec conviction." Beaucoup de fonctionnaires tchèques pensent et agissent de la même manière.

Hitler punit les actes d'humanité
Indignation en Allemagne.

Après les mois de terreur ouverte, immédiatement après l'avènement au pouvoir de Hitler, l'appareil terroriste allemand se mit à fonctionner sans bruit. En règle générale on ne torture plus dans la rue les éléments adversaires du régime d'oppression, les catholiques, les Juifs, la secte des exégètes de la Bible; on les martyrise maintenant dans l'isolement des camps de concentration et dans les locaux de la Gestapo.

Deux fois seulement les Nazis ont, ces dernières années, fait régner une terreur ouverte dans les villes et les villages: en novembre 1938, lors de la chasse aux Juifs, et depuis octobre 1939 dans leur campagne de haine contre les ouvriers et prisonniers de guerre polonais. Les deux fois une vague d'indignation a soulevé le peuple. Les deux fois, des Allemands honnêtes se sont dressés contre la barbarie nazie et ont aidé les victimes. Les deux fois les travailleurs d'Allemagne étaient les premiers à assister des êtres sans défense.

Il est vrai que les Nazis ont ratifié le 13 août 1934 la convention de Genève sur les prisonniers de guerre, que Hitler a signé de son libre gré la déclaration disant que "les prisonniers de guerre doivent toujours être traités avec humanité et notamment être protégés contre les actes de violence, les insultes et la curiosité publique". Seulement, pour les Nazis, les conventions sont des chiffons de papier: à l'heure qu'il est une peine de prison menace tout Allemand qui se conduit de façon humaine vis-à-vis d'un prisonnier de guerre ou même vis-à-vis d'un ouvrier polonais civil.

En Pomméranie, Karl Lossin, ouvrier agricole âgé de 22 ans, fut traduit en justice et puni de neuf mois de prison parce qu'il avait été bon pour un de ses camarades de travail polonais. "Deux fois L. prêta des vêtements civils au prisonnier de guerre pour aller avec lui s'amuser à Rostock" --ainsi écrit le Lokalanzeiger berlinois (5 février 1940). "La première fois on alla au cinéma et naturellement (!) Lossin paya le train et le cinéma. La deuxième fois on alla même après le cinéma dans un dancing.. L'accusé fut arrêté immédiatement au tribunal même et écroué."

Dans la petite ville de Halberstadt, dans le Harz, un homme fut condamné à un mois de prison "pour avoir jeté une boîte de cigarettes à un prisonnier de guerre polonais qui était en train de charger un camion". Les mêmes juges infligèrent quatre mois de prison à un homme qui avait --lors des grands froids--"donné à un prisonnier un pull-over et des gateaux" (Nationalzeitung, Essen, 23 février).

Près de Naumburg, en Allemagne centrale, un cultivateur avait commis le crime de traiter des prisonniers de guerre comme des êtres humains. "Ils prenaient leurs repas ensemble avec la famille et les relations revêtaient en général des formes amicales. Vu que les remarques ne servaient à rien, le paysan fut arrêté". (Der Neue Tag, Prague, 17 janvier. Les Nazis toutefois ne veulent pas seulement que les prisonniers de guerre soient traités comme des parias: un même sort doit aussi frapper les ouvriers agricoles polonais.

A Dresde, le préfet de police nazi interdit aux ouvriers agricoles polonais de visiter des manifestations publiques quelles qu'elles soient.

Un fonctionnaire de l'Office de placement de Braunau sur Inn crut devoir s'élever contre les Nazis et exiger des paysans que les ouvriers agricoles polonais soient payés, traités et nourris de la même manière que les éléments du pays. "Il va aussi sans dire que les Polonais doivent être logés convenablement et non pas condamnés à vivre dans une quelconque écurie ou autre réduit inhabitable." Ce fonctionnaire vit se dresser contre lui les autorités nazies et la Gestapo. Le ministre du Travail décréta que les ouvriers agricoles polonais toucheraient en principe des salaires encore plus bas que les Allemands et le "Schwarze Korps" (25 janvier), l'hebdomadaire du chef de la Gestapo, qualifia le fonctionnaire de traître, ami des Polonais. Ce fonctionnaire autrichien avait eu l'audace de vouloir mettre en pratique des méthodes humaines, précisément dans la ville natale de Hitler!

Malgré toute leur terreur les Nazis n'ont pas réussi à éteindre en Allemagne la flamme du sentiment humain.

<u>Une lettre d'un ouvrier inconnu</u> (I.T.F.) Un de nos hommes de confiance anonymes, dans une importante entreprise du Nord d'Allemagne, nous écrit: "J'ai maintenant été embauché pour les travaux de terrassement et dois peiner pour un salaire de famine aux fortifications de l'Ouest. Du moins ai-je la satisfaction de pouvoir à présent, sans compromettre la sécurité de bons camarades de mon ancienne occupation, vous raconter quelques-unes de mes expériences. Lorsque, il y a cinq ans, <u>je sortis du camp de concentration</u>, il me fut difficile de trouver du travail normalement payé. Les offices de placement ne pouvaient m'offrir que du travail aux autostrades. Ce que ça paye, vous le savez. Je ne me suis donc pas fié à eux mais j'ai réussi à me débrouiller seul et à trouver finalement du travail à ...come ouvrier spécialiste.

Beaucoup auront eu les mêmes expériences que moi; néanmoins bien des choses ont peut-être été différentes chez nous qu'elles ne furent pour les autres camarades.

Je dis ouvertement qui j'étais au représentant du parti dans l'entreprise qui interrogeait les candidats sur leur passé politique. Il était au courant de mes activités antérieures mais déclara qu'il ne s'opposerait pas à mon embauchage à condition que je ne fasse pas de bêtises.

Dans le service où je fus placé, tous s'intéressèrent à moi. Si en général un nouveau-venu est surtout observé pour voir ce qu'il vaut dans le métier, l'intérêt allait cette fois davantage à "l'homme politique". A

la manière dont les uns et les autres me recevaient, je pouvais tout de suite reconnaître l'orientation intérieure. Après peu de jours je savais par mes propres expériences et par ce qui m'était raconté par d'autres, à qui j'avais à faire. Ceux avec qui le travail me mettait en contact plus étroit m'avaient aussi mis en garde contre certains.

Mon chef de bloc ⁎) me dit ouvertement, dès le deuxième jour, qu'il avait mandat de me surveiller spécialement et de contrôler mes paroles. Il avait tenu à me le dire afin que je n'encoure pas de dangers . Il n'avait pas peur que je le trahisse; je savais bien que dans ce cas il irait là d'où je venais. Ensuite, il me dit tout ce qu'il avait sur le coeur au sujet de toute l'injustice et l'arbitraire qui règnent dans l'entreprise nationale-socialiste.

Peu à peu, tous les"surveillants"se déchargèrent chez moi de leurs griefs; je n'en ai jusqu'ici rencontré qu'un seul qui ne semblât pas déçu...

En ce qui concerne le travail je n'eus pas à me plaindre. On m'aida en tout pour que je puisse me réhabituer à mon ancien métier. A la direction aussi, on était bon pour moi. Dès que j'eus retrouvé l'ancienne routine, on me chargea de travaux responsables en mettant à ma disposition les aides voulus. Dans le courant d'une année j'eus trois augmentations de salaire jusqu'à la catégorie de pointe sans que j'aie soufflé mot. Ces majorations furent accordées avec l'assentiment des surveillants et représentants du parti. Tous me traitaient avec une parfaite courtoisie: ils avaient du respect pour le syndicaliste prêt à souffrir pour ses convictions.

Un jour un homme des S.S. eut un emploi chez nous. A peine avait -il quitté le bureau du chef du personnel, que déjà les premiers avertissements me parvenaient. Après une représentation de trois semaines, notre homme, trop délicat sans doute pour de durs travaux manuels, fut déplacé dans un autre service. Le personnel, sinon si communicatif, n'avait pas dit à ce personnage un mot me concernant.

Après une courte période déjà, j'eus la possibilité d' exercer de l'influence sur les conditions dans l'entreprise, soit par de prudents conseils, soit grâce au fait qu'on avait honte devant moi de descendre trop bas au-dessous du niveau d'autrefois (d'avant Hitler).

L'attitude de nombre de mes camarades trouvait sa cause dans l'aveu, inconscient, d'être en partie responsables du sort qui les frappait. Resté fidèle à mes idées, j'étais à présent plus pauvre qu'eux tous, sans parler encore des souffrances morales qui avaient pesé sur ma famille et sur moi. Autrefois--avant Hitler-- on n'avait que trop souvent laissé à nous, permanents syndicaux,le soin de tâcher d'obtenir des améliorations et d'écarter des avilissements. Souvent un léger appui de la part du personnel, un peu plus d'écho eussent suffi pour nous permettre d'atteindre bien davantage. Aujourd'hui, où l'on voudrait bien ravoir les anciennes conditions dans l'entreprise, on se rappelle ce qui a été négligé. Beaucoup ont honte devant nous et nous traitent à présent avec respect.

Je connais beaucoup d'autres entreprises où il en est exactement de même: qu'il soit passé par les rouages de la Gestapo ou qu'il ait eu la chance de ne pas être attrapé, partout le syndicaliste, s'il sait se conduire avec adresse, est le centre dans l'entreprise. Autrefois, on a su le trouver; aujourd'hui encore, on sait le trouver. C'est à lui qu'on demande conseil dans des questions difficiles, c'est vers lui qu'on va lorsqu'on désire parler sérieusement. Son opinion compte. Il faut qu'il s'impose certaines réserves, mais il a bien des moyens de faire valoir son influence. Il tient en éveil l'esprit de solidarité; c'est en s'appuyant sur lui que les camarades réussissent à se redresser lorsque le désespoir les gagne. Ceci est important à l'heure qu'il est mais c'est plus important encore pour l'avenir lorsque le moment viendra...."

(Le numéro de 24 juin 1939 contient un aperçu très détaillé de l'activité de militants clandestins inconnus,au sein des entreprises allemandes.)

<u>Une interdiction qui en dit long</u>. (ITF) Les paysans de la région des Sudètes ont reçu l'ordre, s'ils occupent en

---

⁎) Le chef de bloc (Blockwalter) du parti nazi a pour tâche de surveiller un petit groupe de ses camarades de travail. Il doit renseigner sur ses expériences le représentant principal du parti dans l'entreprise qui, à son tour, informe le secrétariat du parti et, s'il y a lieu, la Gestapo,sur l'état d'esprit. Dans les entreprises importantes pour la défense nationale, l'armée a ses propres moyens de se renseigner.

même temps des ouvriers allemands et de la main-d'oeuvre agricole étrangère, "de mettre à la disposition des deux groupes des logements séparés." On raconte aux ouvriers allemands qu'on ne saurait leur imposer d'habiter dans la même pièce que des ouvriers tchèques et slovaques. En réalité cependant, les Nazis craignent que par la voie de Prague et de Bratislava, la vérité pénètre en Allemagne.
(Bulletin du Ministère/ du Travail, 15 mars 1940)

Asservissement allemand. (ITF) Dans les régions frontalières d'Allemagne occidentale bien des entreprises sont fermées; le personnel et la direction sont transférés plus à l'intérieur du pays. Or, les ouvriers n'ont pas le droit de choisir comme bon leur semble la localité où ils travailleront désormais. Les employeurs qui désirent ouvrir une nouvelle usine, peuvent exiger que l'on fasse "suivre" "leurs" ouvriers à la localité nouvellement choisie, quelque part en Allemagne centrale.

L'employeur n'a pas l'obligation de payer l'ancien salaire à ses serfs que l'on a fait suivre. Il peut occuper "ses" ouvriers à des travaux d'une catégorie inférieure et a alors le droit de "pratiquer de sa propre initiative la réduction de salaire correspondante".
("Angriff" 2 mars 1940, "Deutscher Volkswirt" 8 mars 1940)

La sous-alimentation rend plus difficile de bien voir la nuit.---------- (ITF)On s'est souvent demandé pourquoi en Allemagne précisément l'obscurcissement des villes a des effets si déprimants et pourquoi la circulation dans les rues des villes allemandes exige un nombre si disproportionné de victimes. Or, le médecin de contrôle le Dr. Betke, fournit dans un organe officiel du ministère du Travail allemand une explication partielle de ce phénomène. Il écrit que les médecins inspecteurs des écoles et les médecins infantiles constatent le plus souvent la cécité de nuit lorsque "la nourriture a manqué de matières grasses et d'albumine. Une nourriture riche en graisses et albuminoïdes fait disparaître la cécité de nuit". Pareille cure toutefois, est impossible en Allemagne où depuis 1933 il y a pénurie de toutes les denrées alimentaires contenant ces matières.
("Unfallverhütung", Arbeitsschutz, Gewerbehygiene" du 15 mars 1940, p.82)

Archi-réactionnaire ministre des Munitions.---------- (ITF) Le 17 mars, Hitler a nommé ministre des Munitions l'ingénieur Todt, l'homme responsable des conditions de travail dans la construction des autostrades et des fortifications. Ce sera désormais Todt qui prononcera le mot décisif dans la fixation des conditions de travail dans les industries de guerre et les entreprises de transports ayant un lien avec elles.Or, qu'est ce que cela signifie pour les ouvriers et ouvrières allemandes? Une commission médicale d'enquête du ministère du Travail a constaté après un examen sur l'état de santé dans les chantiers des autostrades: "Beaucoup d'ouvriers s'effondrent sous les yeux de leurs camarades. Ils se plaignent de douleurs subites au bas du cou et au haut de la poitrine." Pendant quelques jours ils peuvent à peine se mouvoir et lors de la visite médicale ils tombent parfois à genoux de douleur. "Chacun connaît et craint la maladie; chaque nouveau cas déclenche une sympathie générale et chacun ne peut s'empêcher de penser au moment où le sort pourrait le frapper lui."

Les griefs formulés par des médecins allemands contre les méthodes de Todt furent fin 1937, portées à la connaissance du ministère du Travail. Peu de mois plus tard, Hitler chargea l'homme responsable de cette situation de la direction des travaux de fortification!

C'est sur les instances des collaborateurs de Todt que les lois sur le travail forcé furent introduites en Allemagne, lois en vertu desquelles des centaines de milliers d'ouvriers ont été arrachés à leur travail et expédiés aux fortifications. Là encore on put voir le "socialisme" de Todt. Le Dr. Ley écrit, dans le "Angriff" du 13 mars--quatre jours avant la nomination de Todt comme ministre des Munitions--qu'aux fortifications les ouvriers travaillent "16,24 voire souvent 36 heures consécutives.....Les cas ne sont pas rares d'ouvriers ayant eu les doigts gelés en tressant le fer par le froid rigoureux de cet hiver."A présent Hitler a également livré à Todt les ouvriers des industries de guerre.
("Die Schipperkrankheit", Leipzig 1937)

Le recul de la production dans les mines allemandes fait réduire les heures de travail.---------- (ITF) L'Allemagne ne peut pas produire assez de charbon. Cet hiver on a eu froid dans bien des villes allemandes

et la clientèle étrangère n'a pas pu obtenir le charbon allemand commandé. Ceci était dû en majeure partie à l'état déplorable de l'appareil des transports mais une des principales causes du manque de charbon réside dans la production insuffisante pour les besoins du pays: l'industrie des ersatz consomme trop de charbon. Afin d'accroître la production de charbon, les Nazis avaient au début de la guerre prolongé à nouveau les heures de travail aussi bien dans le fond des mines qu'à la surface. Tous les moyens semblaient bon au patronat des mines pour obtenir du travail supplémentaire. Dans une mine de Westphalie, on autorisa des mineurs qui, par la désorganisation des transports sévissant pendant la période des grands froids, ne pouvaient pas rentrer chez eux, à dormir à l'établissement, mais on leur imposa pendant cette période deux postes de service par jour.

Dans les mines de lignite, la journée de douze heures a été introduite en septembre et maintenue jusqu'ici.

Le résultat de ce surcroît de travail a été un fort accroissement du degré de morbidité et un recul du rendement tellement marqué que le ministre de l'Economie sociale crut devoir, dans une circulaire aux autorités de surveillance des mines, s'élever, poussé, comme il le dit, "par le souci du maintien de la capacité de production des travailleurs des mines", contre le fait que l'on exige de manière continue des journées de 10 heures dans les travaux du sous-sol. "En outre on ne saurait admettre, pendant un certain temps consécutif, pour les travaux à la surface, des journées de 12 heures, avec 10 et 11 heures de travail effectif".

Il est pour ainsi dire impossible aux Nazis de déterminer si le recul de la production dans les mines est en première ligne une conséquence du surmenage ou bien d'un travail au ralenti des mineurs indignés d'être exploités de la sorte. Ils renoncent donc à aggraver la pression pesant sur les mineurs et recommandent une réduction de la journée de travail. Le ministère de l'Economie n'a rien toutefois contre des périodes de service supplémentaires. Bien des mines profitent, il va sans dire, de cette autorisation tacite. Ce n'est qu'un recul ultérieur de la production qui pourra libérer les mineurs allemands de la plaie des périodes de service supplémentaires.
(Circulaire ministérielle du 26 janvier 1940, voir "Fascisme" du 2 déc.1939.)

Les ouvrières allemands se remuent. (ITF) En Allemagne la journée de 10 heures est maintenant la journée de travail normale. Bien des femmes travaillant dans des entreprises importantes pour la défense nationale sont loin de chez elles pendant 12 et 13 heures par jour. Dans les régions industrielles, à Berlin, à Hambourg, les femmes ont par conséquent réclamé une rèduction de leurs heures de travail afin d'avoir encore le temps de vaquer à leur ménage. Devant le refus des employeurs de faire droit à cette demande, bien des femmes restaient tout simplement de temps à autre un jour à la maison. En s'accumulant, ces jours de chômage volontaire gênaient la production. Craignant le contre-coup sur le moral des troupes, on ne voulut pas faire conduire ces femmes à leur travail par la force ; c'est pourquoi le ministre du Travail, résigné, recommanda aux autorités de donner aux employeurs l'instruction de faciliter, par une meilleure organisation des heures de travail, aux femmes mariées les soins du ménage. Plusieurs entreprises accordent aussi maintenant à des intervalles déterminés un demi-jour ou un jour entier pour la lessive. Le "Angriff" (du 16 mars) constate que "grâce à ces mesures, les jours d'absence sans motif valable ont presque complètement cessé de la part des femmes mariées". Toutefois, le même journal doit constater avec rage que "à présent les salariées non mariées font "le lundi", maintenant où l'on a besoin de chacun". La guerre de Hitler indiffère aux jeunes ouvrières allemandes; ce qu'elles veulent, c'est plus de loisirs. Si on ne les leur accorde pas, elles les prennent.

Ce qui préoccupe davantage encore les Nazis, c'est le mouvement des ouvrières pour des salaires plus élevés. Les femmes ont en grands nombres dû reprendre le travail des hommes mais les Nazis ne veulent en général leur payer que 80% tout au plus du salaire des hommes.

Les receveuses de tramway ont été les premières à enregistrer un résultat. Les entreprises de tramways ne trouvaient tout simplement pas assez de femmes prêtes à faire le travail à raison des 4/5 du salaire. Dans plusieurs villes les autorités ont déjà dû consentir à ce que les receveuses ayant un travail "particulièrement responsable" touchent le salaire intégral afférent à leur fonction.

Les ouvriers du transport sous la croix gammée

La propagande nazie parmi les travailleurs des transports allemands n'est pas chose aisée.---------- (ITF) Le chef de la section du Front allemand du Travail des communications des services d'électricité et administratifs--dont la mission est de faire de la propagande nazie parmi les ouvriers des transports-- avoue aux directions des entreprises allemandes de transports d'intérêt local, que à présent après sept années d'efforts" persévérants et inlassables " il est toujours difficile de faire parmi les ouvriers des transports, de la propagande pour l'idéologie nazie. Il reconnaît que, comme avant, sa tâche est d'amener au parti (nazi) les 1.750.000 travailleurs des transports; sept années de propagande inlassable et de terreur n'ont pas suffi à cela.

Il est cependant nécessaire pour les Nazis de gagner à leur cause le personnel des transports, car quelques choses ne dépendent pas du concours de ce personnel: "A cet endroit le front allemand du travail et la section des communications, centrales électriques et services administratifs fournissent leur concours, en exécution des mandats du parti et s'efforcent de manière persévérante et inlassable de faire des propositions afin de pouvoir par de bonnes conditions sociales , tenir tête à toutes tentatives de division parmi le personnel. Ce travail n'est toutefois pas aisé." Quiconque connaît "les bonnes conditions sociales" qui font souffrir les ouvriers des transports entre autres, comprendra pourquoi.
(Article de Körner dans "Verkehrstechnik"du 5 févr. 1940.)

Journée de 16 heures pour les agents des tramways et chemins de fer secondaires en Allemagne.---------- (ITF) Lors du déclenchement de la guerre, les Nazis ont, par l'abolition de la législation sur les heures de travail, introduit la journée de 16 heures pour les agents des tramways et des chemins de fer secondaires. Le conseiller technique du Commissaire au Travail nazi, chargé de la surveillance des conditions de travail dans les services publics a eu soin d'attirer tout particulièrement l'attention des compagnies de tramways et chemins de fer d'intérêt local sur ce fait. Il leur fit remarquer "que la journée de travail ne pouvait être prolongée que jusqu'à la limite (!) prévue à l'article 3, 3ème alinéa, de l'ordonnance collective pour les chemins de fer secondaires, aux termes duquel le repos entre deux postes de service, devra être d'au moins 8 heures. Même si un poste peut être prolongé indéfiniment, le prochain ne pourra commencer que 8 heures après la fin du précédent."

Cette journée de 16 heures plut particulièrement aux administrations nazies. Ce fut donc pour elles une surprise désagréable lorsque au cours du 4ème mois de la guerre, sous l'impression du recul de la production dans l'industrie de l'armement et à la Reichsbahn, le ministère du Travail nazi rendit dépendante d'une autorisation spéciale, toute prolongation de la journée de travail au delà de 10 heures. On assura cependant tout de suite aux compagnies de tramways que des journées de service de 12 heures (sans autorisation spéciale) continueraient à être permises, si des repos d'au moins deux heures y étaient intercalés ou si ces journées de service étaient régulièrement coupées par des périodes importantes de simple présence. C'est la compagnie qui décide ce qu'il faut entendre par "simple présence".

Vu que les journées de service de 12 heures ne suffisaient pas aux administrations nazies, on vient à présent de les informer qu'un assouplissement de la limite maximum de 12 heures était prochain.
(Voir les articles de Roeder dans "Verkehrstechnik" du 20 décembre 1939, 20 janv. et 5 février 1940. Voir aussi "Fascisme" du 26 décembre 1939.)

Les bateliers rhénans étrangers sont insuffisamment nourris en Allemagne. (ITF)Plusieurs bateliers du Rhin de nationalité belge ont successivement, à de courts intervalles, abandonné leur bateau dans un port allemand et sont rentrés chez eux, parce que les maigres rations de nourriture allemandes les y obligeaient. Un des bateliers communiqua que les Nazis ne leur accordaient que les rations que les employés de bureau et les ménagères reçoivent en Allemagne et non pas celles déjà très justes dont bénéficient les "ouvriers affectés aux travaux pénibles" (Schwerarbeiter) et qui sont accordées aux bateliers allemands. Ils devaient payer la miche de pain 60 pfennigs, soit 1/50ème du salaire hebdomadaire d'un matelot allemand. Au cours de fantaisie fait en Allemagne pour les devises étrangères, 60 pfennigs équivalent à 7,20 francs belges

En Belgique, un kilogramme de pain ne coûte pas 2 francs. Les bateliers belges du Rhin ne consentent à se rendre en Allemagne que pour des voyages courts de manière à pouvoir emporter leur nourriture et ne pas être réduits aux prix excessifs allemands et aux maigres rations.

Les bateliers hollandais à leur tour réclament pour les voyages en Allemagne une allocation spéciale de vie chère d'un florin par jour.
(Bulletin d'information de l'Union belge des ouvriers du transport, février 1940; "Sta Pal!" Rotterdam, mars 1940).

Equipages insuffisants et et différenciations de salaires dans la navigation intérieure allemande..--------- (ITF) Lorsque les Nazis avaient anéanti l'organisation syndicale des ouvriers des transports allemands, c'en était fait du respect des armateurs pour les prescriptions de la police fluviale relative aux échelles des effectifs. Après peu de temps, plus de la moitié par exemple de tous les bateaux rhénans étaient montés par des équipages insuffisants. La police fluviale de l'Etat qui n'est "fort" que vis-à-vis des ouvriers, céda devant les armateurs et avilit les prescriptions sur l'échelle des effectifs. Il fut expliqué aux armateurs que les nouvelles prescriptions prévoyaient des minima aussi bien en ce qui concerne la sécurité que les conditions de travail. ("Arbeit und Staat") Mais la sécurité des bateliers indiffère tout autant aux armateurs nazis que le surcroît de travail du personnel sur les bateaux insuffisamment montés. "En dépit du fait que ces prescriptions fixaient des minima--ce qui était encore défendable au point de vue du bon fonctionnement dans l'industrie batelière--l'administration des voies d'eau intérieures a dû constater que dans bien des cas l'effectif réel des équipages était encore inférieur à celui prévu", ainsi communique le "Nationalzeitung" de Essen.

Avec leurs équipages insuffisants, ces bateaux doivent faire face aux exigences accrues posées à la batellerie. Les armateurs voulaient même obliger les bateliers déjà surmenés à aider au chargement et déchargement des embarcations, sans paiement supplémentaire. Ils s'imaginaient que sans organisations syndicales, les bateliers accepteraient cela également.

Mais c'était là la goutte qui fait déborder le verre. L'opposition des bateliers contre ce travail non rétribué retarda si souvent le départ des navires que les Nazis durent consentir au paiement des travaux dans le port. Ils repoussèrent cependant des augmentations générales ultérieures des salaires. Au cours des trois dernières années, les bateliers avaient réussi à arracher à divers armateurs des salaires supérieurs à ceux prévus dans l'ordonnance collective. Ils cherchent à quitter les embarcations de firmes payant mal et à se faire enrôler sur des bateaux de compagnies payant des salaires plus élevés. A la suite de ce déplacement de main-d'oeuvre bien des bateaux furent désarmés, faute d'équipages. Cependant, après le rigoureux hiver, les Nazis désiraient remettre en navigation le plus de bateaux possible; ils durent donc céder devant les bateliers et accorder à ceux "ayant un ménage à terre" une allocation de vie chère de 6 marks par semaine, ce qui veut dire que certaines sociétés qui jusqu'à présent avaient repoussé toute majoration des bas salaires contractuels, devront maintenant payer aux matelots, dans certains cas, un supplément de 20%. A celles des compagnies qui au cours des dernières années avaient été obligées de payer à leur personnel des salaires supérieurs aux taux contractuels, il fut permis de retenir la majoration sur l'allocation de vie chère. Le supplément ne sera donc effectivement payé qu'aux bateliers qui par la résistance passive ont réussi à donner du poids à leurs revendications. Pour les autres, il ne sera que "tenu compte" du supplément.
("Arbeit und Staat" du 7 janvier 1939, "Fascisme" du 3 février 1940, "Reichsarbeitsblatt" du 25 février 1940, "Nationalzeitung" No 55 du 26 février 1940.)

(Voir ailleurs dans le présent numéro "Les revendications des receveuses des tramways en Allemagne".)